

Communiqué de presse

**« Vaches à cornes » : Non à du dirigisme supplémentaire pour notre agriculture**

**Charme de notre système démocratique, le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer le 25 novembre prochain sur des sujets aussi éloignés les uns des autres que la compatibilité entre certaines initiatives populaires et la Constitution fédérale, la surveillance des fraudeurs aux assurances sociales et le soutien aux éleveurs n'écornant pas leurs animaux. Si nous ne prenons pas position sur les deux premiers objets, AGORA a, après avoir analysé l'initiative dite « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) », décidé de s'opposer au texte.**

Le fait que l'initiant Armin Capaul soit parvenu à récolter quelques 120'000 signatures quasiment tout seul montre la sympathie dont bénéficie les animaux à cornes dans la population. AGORA estime toutefois que l'initiative part d'une hypothèse ne correspondant pas à la pratique. En effet, la décision entrepreneuriale de l'éleveur de laisser ou non des cornes à ses animaux n'est pas uniquement basée sur des considérations financières. Il s'agit au contraire d'un choix lié à des aspects de bien-être animal, de convictions personnels et de sécurité des hommes et des animaux.

Puisque ce ne sont pas uniquement des questions de coûts qui amènent les éleveurs à écorner leurs bêtes, l'acceptation de l'initiative créerait un biais financier en faveur des animaux à cornes et ainsi une forme de dirigisme malvenu. Ceci pourrait avoir plusieurs conséquences négatives :

- Le soutien aux cornes viendrait en concurrence avec d'autres aspects du bien-être animal. La part d'animaux détenus en stabulation libre risquerait de diminuer à l'avenir.
- Aujourd'hui déjà, plus de 20 % des accidents agricoles sont liés à l'élevage et, dans la moitié des cas, c'est l'exploitant qui est touché. Cette proportion risquerait d'augmenter si le nombre d'animaux à cornes devait croître.
- Le soutien aux cornes ne bénéficierait probablement pas d'un budget supplémentaire et viendrait donc concurrencer d'autres mesures de politique agricole.
- Chaque nouvelle mesure représente de la bureaucratie supplémentaire et va à l'encontre de l'objectif de simplification administrative dans la politique agricole.

En disant non à l'initiative pour les vaches à cornes, AGORA ne s'oppose pas au fait que des agriculteurs décident d'élever des animaux à cornes. Nous estimons cependant que cette question n'a rien à faire dans la Constitution, que les conséquences négatives exposées ci-dessus justifient un refus et que c'est au marché de valoriser les efforts supplémentaires réalisés avec un élevage sans écornage.

AGORA

Lausanne, le 3 octobre 2018

**Renseignements :** Laurent Tornay, président, 079/244.45.44  
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88